

**AVIS PUBLIC**

**SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE DU 10 JUIN 2012  
RELATIF AU PROJET DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DES ARTS ET DES LETTRES  
SUR LE SITE DE L'ÉCOLE SOPHIE-BARAT (dossier 1110449009)**

**SECTEUR CONCERNÉ - ZONES 0274, 0291, 0312, 0314 et 0332**

**AUX PROPRIÉTAIRES UNIQUES D'UN IMMEUBLE, AUX OCCUPANTS UNIQUES D'UN  
ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE, AUX COPROPRIÉTAIRES INDIVIS D'UN IMMEUBLE ET AUX  
COOCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE**

CONSIDÉRANT les résultats du registre du 25 avril 2012, un scrutin référendaire sera tenu le 10 juin 2012, pour les seules personnes habiles à voter des zones comprises dans le secteur concerné illustré ci-dessous. Par conséquent :

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné :

**Aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste référendaire comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste référendaire pour le scrutin en cours en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise, situé dans le secteur concerné par le référendum depuis au moins 12 mois le 2 avril 2012 et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
2. avoir transmis au secrétaire d'arrondissement substitut, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste référendaire au plus tard le 11 mai 2012.

La personne physique doit également être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

**ET**

**Aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise**, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste référendaire comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste référendaire pour le scrutin mentionné ci-dessus en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise, situé dans le secteur concerné par le référendum depuis au moins 12 mois le 2 avril 2012 et, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
2. avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter le 2 avril 2012;
3. avoir transmis au secrétaire d'arrondissement substitut, à l'adresse indiquée ci-dessous, une procuration au plus tard le 11 mai 2012.

La personne physique doit également être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

**ET**

**Aux personnes morales qui sont habiles à voter, depuis au moins 12 mois le 2 avril 2012**, que vous pouvez être inscrites sur la liste référendaire pour le scrutin mentionné ci-dessus, en respectant les conditions suivantes :

1. avoir désigné au moyen d'une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle, ni déclarée coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse le 2 avril 2012;
2. avoir transmis au secrétaire d'arrondissement substitut, à l'adresse indiquée ci-dessous, une résolution au plus tard le 11 mai 2012.

**PRENEZ NOTE** que la demande d'inscription, la procuration ou la résolution transmise après le 11 mai 2012 mais au plus tard le 29 mai 2012 sera considérée comme une demande de modification à la liste référendaire.

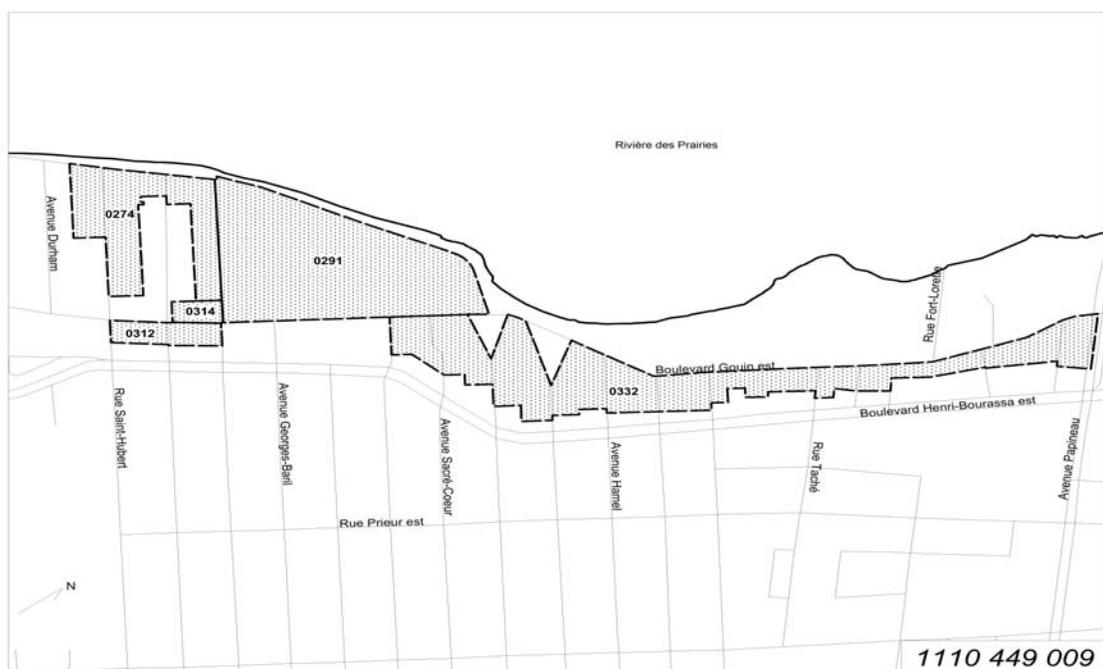
Un modèle de formulaire de demande d'inscription, de procuration ou de résolution est disponible au bureau du secrétaire d'arrondissement substitut situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, de même que sur le site Internet de l'arrondissement : [www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville](http://www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville).

Les demandes d'inscription, les procurations et les résolutions prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

Les demandes d'inscription, les procurations et les résolutions doivent être transmises à l'adresse suivante :

Me Sylvie Parent - Scrutin référendaire  
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville  
555, rue Chabanel Ouest, bureau 600  
Montréal (Québec) H2N 2H8

#### SECTEUR CONCERNÉ PAR LE RÉFÉRENDUM – ZONES 0274, 0291, 0312, 0314 et 0332



Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus en communiquant au (514) 868-4030.

DONNÉ à Montréal, ce premier jour de mai deux mille douze.

Me Sylvie Parent  
Secrétaire d'arrondissement substitut